

Comptes partiels du Parti Pirate pour l'exercice 2013

Présentation

Ce document présente les comptes partiels du Parti Pirate pour l'exercice 2013, temporairement arrêtés au 15 octobre 2013.

Recettes

Évolution temporelle des recettes

Les différents paliers représentent les différents virements qu'a effectué l'AFPP (Association de Financement du Parti Pirate), seule autorisée à recueillir les dons et le montant des adhésions pour le Parti Pirate.

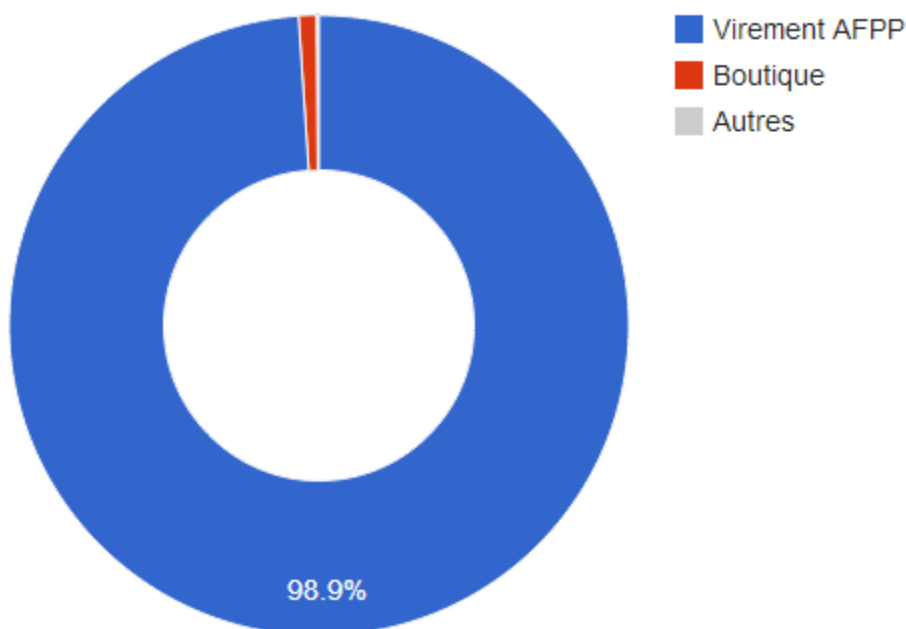


Notez que le 4 avril a été viré 18500€ depuis l'AFPP. Cette somme regroupe des adhésions de 2012 ainsi que 2013. Malgré l'adoption à l'unanimité de la résolution n°8 de l'assemblée générale du 21 octobre 2012, la trésorerie du Parti Pirate n'a toujours pas accès en lecture aux comptes de l'association de financement. Il m'est impossible (RR/CK) de faire la distinction entre ces sommes. Au 15 octobre 2013 les recettes sont de 25 832€ contre 31 892€ sur l'année 2012.

Répartition des recettes par catégorie

Ce graphe présente les différentes catégories de recette du Parti Pirate. Cette année la dépendance aux dons et adhésions est passée de 85,2% des recettes à 98,9%. Autant dire que nos finances sont extrêmement dépendantes de ces dons et adhésions.

Répartition des recettes 2013 par catégorie



Dépenses

Évolution temporelle des dépenses



Répartition des dépenses par catégories

C'est cette année près de 30% de nos dépenses qui ont consisté au financement des campagnes électorales de nos candidats. La catégorie « Imputation section locale » correspond au montant affectée aux différentes sections du Parti Pirate. Enfin, les Provisions consistent principalement en l'anticipation du paiement des Commissaires aux Comptes. Au 15 octobre 2013 les dépenses de l'exercice s'élèvent à 16 924€ contre 19 805€ dépensés en 2012.

Répartition des dépenses 2013 par catégorie

